

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 25 juin 2018



### MAIRIE DE DIJON

**Président** : Mme KOENDERS  
**Secrétaire** : Mme FERRIERE  
**Membres présents** : M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - Mme DILLENSEGER - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - Mme MARTIN-GENDRE - M. BERTHIER - Mme TOMASELLI - M. PIAN - M. DECOMBARD - Mme TROUWBORST - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - M. MARTIN - Mme HERVIEU - Mme MASLOUHI - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme CHEVALIER - M. BARD - Mme CHARRET-GODARD - M. BORDAT - M. ROZOY - Mme BLAYA - M. CONTESSE - Mme FAVIER - Mme OUTHIER - Mme MILLE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - Mme DESAUBLIAUX  
**Membres excusés** : M. REBSAMEN (pouvoir MME KOENDERS) - Mme MODDE (pouvoir M. CHÂTEAU) - Mme DURNERIN (pouvoir MME HILY) - M. BEKHTAOUI (pouvoir MME MASLOUHI) - M. HAMEAU (pouvoir MME POPARD) - M. LOVICHY (pouvoir M. DESEILLE) - M. DIOUF (pouvoir MME AKPINAR-ISTIQUAM) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE) - Mme VANDRIESSE (pouvoir M. BOURGUIGNAT) - M. CHEVALIER (pouvoir M. BICHOT) - M. BONORON (pouvoir MME OUTHIER)  
**Membres absents** : M. HOUPERT - M. CAVIN

### OBJET DE LA DELIBERATION

**Accueil des enfants des quartiers Nord Ouest et Centre Ouest de Dijon - Achat de places de crèche - Constitution d'un groupement de commandes - Convention à conclure entre la Ville de Dijon et la Ville de Talant**

Mme Avena, au nom de la commission de l'éducation, de la petite enfance, des sports et de la jeunesse, expose :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre d'un groupement de commandes, les Villes de Dijon et Talant ont acheté par marché public des places à la crèche La Pouponnière gérée par la Mutualité Française.  
Ce marché expirera le 31 décembre 2018.

Il convient donc de relancer une procédure d'appel à la concurrence pour l'achat de 53 places par la Ville de Dijon et de 27 places par la Ville de Talant.

Les deux collectivités poursuivant le même objectif de performance économique, il est proposé de créer à nouveau un groupement de commandes.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - décider la création d'un groupement de commandes entre la Ville de Dijon et la Ville de Talant pour l'achat de places de crèche destinées à l'accueil des enfants des quartiers Nord Ouest et Centre Ouest de Dijon ;

2 - désigner la Ville de Dijon comme coordonnateur du groupement ;

3 - approuver le projet de convention, à conclure entre les parties, annexé au rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

4 - m'autoriser à signer la convention définitive ainsi que tout autre acte à intervenir pour son application.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**